

Rapport annuel *de gestion*



2003-2004

Direction régionale
d'Emploi-Québec
de Montréal

Québec 

Dans ce rapport :

1. Les données économiques proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada;
2. Les données opérationnelles proviennent du système de planification d'Emploi-Québec et des rapports de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique;
3. Les données budgétaires proviennent des rapports produits par la Direction de l'administration et de l'information de gestion et de la Direction de la planification, du suivi et de l'information sur le marché du travail.

Les résultats contenus dans ce rapport peuvent différer des données officielles apparaissant dans le rapport de gestion national.

Table des matières

Message de la directrice régionale	4
1. Marché du travail montréalais en 2003-2004	5
2. Ressources humaines et financières	6
3. Plan d'action régional 2003-2004 : orientations et stratégies	7
4. Bilan des résultats 2003-2004	9
a) Orientations et stratégies	9
b) Sommaire des résultats relatifs aux stratégies	9
c) Résultats par mesure en lien avec les orientations et les stratégies régionales	10
d) Répartition des dépenses 2003-2004 par source de fonds	13
e) Résultats de Montréal et de l'ensemble du Québec quant aux indicateurs de performance nationaux	14
5. Analyse des résultats régionaux 2003-2004	15
a) « Les nouveaux participants »	15
b) « Les services aux entreprises »	17
c) « Le repérage »	18
d) « L'apprentissage en milieu de travail »	19
e) « Les retours en emploi »	19
f) « Les taux d'emploi »	20
g) « Les économies »	21
6. Principaux résultats opérationnels 2003-2004 des CLE	22
7. Perspectives 2004-2005	23
Annexe A Organigramme de la Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal et de ses CLE	24
Annexe B Composition du CRPMT de Montréal au 12 janvier 2004	25

Message de la directrice régionale

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de gestion 2003-2004 pour la Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal. Dans ce rapport de gestion sont donnés les résultats découlant des orientations et des stratégies inscrites dans notre *Plan d'action régional 2003-2004*. Comme nous sommes déjà engagés dans l'exercice 2004-2005 au moment de sa diffusion, ce rapport nous permet de mieux envisager l'avenir à la lumière de nos réalisations antérieures.

En tant que service public d'emploi de notre région, nous avons réalisé au cours de l'année 2003-2004, avec la collaboration de nos partenaires, de nombreuses activités qui ont contribué au développement de la main-d'œuvre, de l'emploi et des entreprises. Ainsi, comme l'année dernière, près de 32 000 personnes ont obtenu un emploi à la suite d'une intervention de la Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal. Par ailleurs, nous avons aidé plus de 740 entreprises, principalement dans la gestion des ressources humaines et de la formation. Nous travaillons toujours à accroître notre impact auprès des entreprises, particulièrement au regard du maintien et de la création d'emplois.

Nos clientèles ont pu avoir davantage accès à l'information sur le marché du travail grâce à la mise en place de l'outil IMT en ligne. Pour sa part, le service Placement en ligne a continué d'être un service privilégié par les personnes en recherche d'emploi et les employeurs en quête de main-d'œuvre. Près de 19 400 entreprises y ont inscrit plus de 107 200 offres d'emploi. Près de 39 000 postes ont été pourvus. Les personnes en recherche d'emploi y ont quant à elles inscrit plus de 45 000 offres de candidature.

De plus, afin que les clientèles connaissent rapidement les emplois disponibles, nous avons poursuivi nos interventions à caractère spécifique comme l'opération Place à l'emploi. Ce type d'interventions vise principalement à intensifier l'action complémentaire de la Sécurité du revenu et d'Emploi-Québec par la prise en charge rapide, l'accompagnement et le suivi des démarches d'emploi des nouveaux demandeurs d'assistance-emploi qui sont aptes à travailler. Ces interventions ont été encadrées par des ententes de repérage avec la Sécurité du revenu, visant l'arrimage avec les métiers en demande.

En accord avec la volonté du gouvernement de moderniser la fonction publique, la Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal a poursuivi ses initiatives vers une gestion axée sur une imputabilité accrue. De plus, de concert avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) de Montréal, la direction régionale ajuste par un suivi rigoureux des résultats ses stratégies d'intervention régionales à la réalité du marché du travail montréalais. La prise en compte de la réalité des nouveaux arrivants qui désirent occuper un premier emploi au Québec en est un bel exemple.

Je ne peux, en terminant, que souligner la contribution majeure de nos partenaires, particulièrement le CRPMT de Montréal, le Forum régional des ressources externes en développement de l'employabilité, les ressources des réseaux de l'éducation et les instances dédiées au développement local. Ces partenaires exercent un rôle significatif non seulement en tant que porte-parole des différents milieux représentant le marché du travail, mais également en tant que collaborateurs à plusieurs de nos initiatives et mesures d'aide aux travailleurs ainsi qu'aux employeurs.

En conclusion, je me dois de souligner la contribution significative, empreinte de savoir-faire, de nos gestionnaires et de notre personnel, tant à l'accomplissement de notre mission qu'au travail que nous faisons, au jour le jour, pour le développement de notre collectivité. Je les en remercie.

La directrice régionale,

Dominique Savoie

1. Marché du travail montréalais en 2003-2004

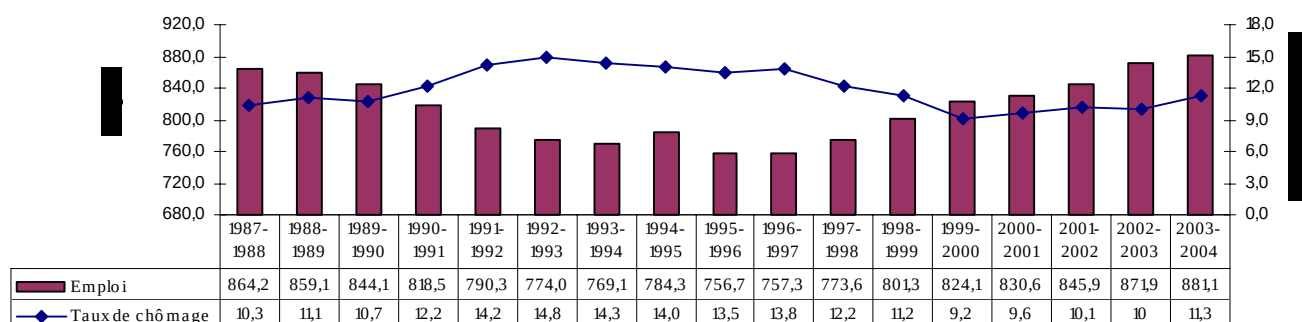
Pour l'année financière 2003-2004, la croissance moyenne de l'emploi pour la population montréalaise se chiffre à 1 % et représente 9 200 personnes occupées de plus qu'en 2002-2003. À un total estimé de 881 000, le nombre de Montréalais en emploi atteint encore un nouveau sommet historique, mais le rythme de croissance a considérablement ralenti par rapport aux taux élevés auxquels la reprise du marché du travail nous a habitués depuis le milieu des années 1990.

Contrairement aux années précédentes, où les nouveaux emplois étaient surtout à temps plein, la croissance de l'emploi en 2003-2004 n'est attribuable qu'à la progression du travail à temps partiel (+ 11 900 ou + 7,8 %). Ont été perdus 2 700 postes à temps plein (- 0,4 %).

Sur l'ensemble de l'année, la population active a continué de s'accroître rapidement (+ 24 400 ou + 2,5 %), mais a dépassé largement le nombre de nouveaux emplois disponibles (9 200). Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi (chômeurs) a donc fortement augmenté (+ 15 200) et le taux de chômage a grimpé de 1,3 point de pourcentage, pour se fixer à une moyenne annuelle de 11,3 %.

Le taux d'activité a ainsi poursuivi sa tendance à la hausse et atteint maintenant un sommet historique de 65 %. Le taux d'emploi, quant à lui, a brisé la tendance des dernières années, en reculant de 0,1 point de pourcentage par rapport au record qu'il avait établi l'année dernière à 57,8 %.

Emploi et taux de chômage de la population montréalaise depuis 1987-1988



2. Ressources humaines et financières

Ressources humaines

La Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal est appuyée par un réseau de 29 centres locaux d'emploi (CLE) regroupés dans 6 territoires (voir l'organigramme à l'annexe A). La direction régionale et ses 29 CLE emploient 679 personnes, 100 travaillant à la direction régionale et 579 dans les CLE. Parmi le personnel des CLE se trouvent plus de 352 agents d'aide et plus de 76 professionnels intervenant auprès des clientèles.

Ressources financières

Au terme de l'exercice 2003-2004, les dépenses d'intervention réalisées dans le cadre du Fonds de développement du marché du travail étaient globalement de 172 497,3 k\$, ce qui représente une augmentation de 1 247,0 k\$ par rapport à l'année 2002-2003.

	2003-2004		2002-2003	
	k\$	%	k\$	%
Soutien du revenu	67 859,0	39,3	66 810,1	39,0
Ressources externes	104 638,3	60,7	104 440,2	61,0
Total	172 497,3	100,0	171 250,3	100,0

Parmi les différents éléments ayant contribué à l'augmentation des dépenses en 2003-2004, signalons que :

- Le budget initial est passé de 162 307,0 k\$ en 2002-2003 à 165 074,3 k\$ en 2003-2004, soit une augmentation de 2 767,3 k\$, alors qu'entre les mêmes périodes à l'échelle provinciale, le budget initial total de l'ensemble des régions est passé de 688 514,9 k\$ à 694 017,8 k\$, soit une augmentation de 5 502,9 k\$. Montréal a donc obtenu plus de 50 % de l'augmentation provinciale;
- Les dépenses relatives au soutien du revenu ont fortement augmenté, passant de 66 810,1 k\$ à 67 859,0 k\$ en 2003-2004 (+ 1 048,9 k\$);
- Les dépenses relatives aux ressources externes ont légèrement augmenté, passant de 104 440,2 k\$ à 104 638,3 k\$;
- Les reports de l'année précédente étaient en 2003-2004 de 70 334,3 k\$, alors qu'ils étaient de 66 633,1 k\$ en 2002-2003.

Il faut noter que dans les dépenses totales de 172 497,3 k\$ sont inclus les projets majeurs, les projets économiques d'envergure et les projets de la Table métropolitaine des partenaires sur le marché du travail de Montréal. Ils ont totalisé 7 031,0 k\$ en 2003-2004. Cela représente une diminution de 2 363,7 k\$ par rapport aux dépenses de 9 394,7 \$ en 2002-2003.

Des 104 638,3 k\$ attribués aux ressources externes, 46 184,9 k\$ l'ont été aux *ressources communautaires en développement de l'employabilité*, particulièrement pour les activités de services d'aide à l'emploi et de projets de préparation à l'emploi, et 23 988,0 k\$ l'ont été aux *établissements des réseaux de l'éducation*, particulièrement pour les activités de formation générale et de formation professionnelle.

Enfin, le budget de fonctionnement pour les services directs et les frais d'administration de la direction régionale et de son réseau de CLE était de 31 515,9 k\$ en 2003-2004.

3. Plan d'action régional 2003-2004 : orientations et stratégies

Orientations nationales

En 2003-2004, les orientations stratégiques nationales d'Emploi-Québec étaient les suivantes :

1. Assurer une intégration maximale à l'emploi des personnes qui sont en situation de chômage;
2. Soutenir les personnes à risque de sous-emploi, de chômage de longue durée et d'exclusion dans leurs efforts pour intégrer ou réintégrer le marché du travail;
3. Renforcer la capacité des entreprises à maintenir et à créer des emplois par des actions en matière de développement de la main-d'œuvre;
4. Améliorer la gestion par résultats et les services aux citoyens.

Orientations régionales

Le CRPMT de Montréal a adopté, pour la période 2002-2005, dix orientations régionales complémentaires aux orientations stratégiques nationales d'Emploi-Québec. Au cours de l'année 2003-2004, pour ses interventions, la Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal s'est basée sur ces dix orientations régionales. Celles-ci avaient une portée sur tous les services et mesures offerts ou sur quelques-uns. Les services et mesures offerts sont regroupés selon cinq blocs ou stratégies d'intervention à l'égard de :

1. La recherche d'emploi;
2. L'employabilité;
3. L'actualisation;
4. Les affaires;
5. Les entreprises.

Alors que les quatre premières stratégies d'intervention répondent à des besoins des individus, la cinquième répond à des besoins des entreprises.

Les dix orientations régionales adoptées par le CRPMT de Montréal sont les suivantes :

1. En accord avec la Politique active du marché du travail, développer une vision régionale et locale de concert avec les partenaires et réaliser, en fonction des ressources disponibles, des interventions modulées en matière d'emploi selon les besoins des milieux, notamment, avec la collaboration des partenaires et des ressources externes. Cette orientation vise également les orientations régionales 2 à 10, tant en ce qui concerne le développement d'une vision régionale et locale qu'au niveau des interventions modulées en matière d'emploi.
2. Dans une perspective d'intégration au marché du travail, développer les compétences des personnes par des approches adaptées à leurs besoins et en tenant compte du risque face au chômage. De plus, favoriser le développement d'initiatives utiles pour la reconnaissance des compétences professionnelles que les personnes ont acquises de manière non sanctionnée.
3. Dans une perspective de retour en emploi rapide, rendre accessible une formation professionnelle qui répond aux exigences du marché du travail.
4. Aider les personnes qui font face à des obstacles à l'emploi parmi les personnes immigrantes, les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les travailleurs âgés et les personnes judiciarisées. De plus, une attention particulière sera portée aux personnes immigrantes, aux minorités visibles, aux chefs de famille monoparentale et aux travailleurs âgés.
5. Développer et diffuser l'information sur le marché du travail pertinente et adaptée aux besoins des individus, des entreprises et des partenaires.
6. En regard de la mesure de soutien au travail autonome gérée par Emploi-Québec en partenariat avec les ressources en entrepreneuriat du territoire, assurer un recrutement, une sélection et une orientation des futurs entrepreneurs et évaluer les résultats de cette mesure.

7. Améliorer l'appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre par l'entremise de nos activités de placement universelles et assistées.
8. En fonction des besoins locaux et en collaboration avec les partenaires, apporter un soutien au développement des ressources humaines dans les entreprises, particulièrement des jeunes entreprises-employeurs et des travailleurs autonomes déjà en affaires, afin de favoriser leur consolidation et leur croissance.
9. Aider les employeurs en matière de gestion des ressources humaines et de développement d'une culture de formation, et cela, dans une optique de soutien aux employeurs et aux représentants des travailleurs quant à leur responsabilité face au maintien et à la création des emplois.
10. Intervenir de manière concertée avec les partenaires auprès des employeurs ciblés de la fabrication et du tertiaire moteur de manière à développer leur compétitivité, notamment par le développement de la gestion des ressources humaines et d'une culture de formation ainsi que par la mise en place de nouvelles pratiques d'affaires.

4. Bilan des résultats 2003-2004

a) Orientations et stratégies

L'utilisation de la bonne mesure au bon moment constitue un facteur important pour l'atteinte des cibles de résultats que nous nous étions fixées au début de l'exercice 2003-2004. Ces mesures, qui s'inscrivent dans l'une ou l'autre de nos cinq stratégies régionales, nous ont permis de mettre en œuvre des activités qui répondent aux besoins spécifiques de nos clientèles et ainsi elles nous ont permis d'atteindre ou de dépasser nos cibles de résultats, telles que celles des « nouveaux participants », des « retours en emploi » et des « entreprises nouvellement aidées ». À Montréal, les stratégies régionales sont réparties en cinq blocs d'intervention qui correspondent à des regroupements de mesures et de services, à l'égard de : 1) la recherche d'emploi; 2) l'employabilité; 3) l'actualisation; 4) les affaires, 5) les entreprises.

b) Sommaire des résultats relatifs aux stratégies

Stratégies	Atteinte des cibles		Dépenses (M\$)	Part budgétaire	
	Opérationnelle	Budgétaire		Planification initiale	Dépenses réalisées
1. Recherche d'emploi	172%	111%	20,9	11,4%	12,1%
2. Employabilité	91%	105%	61,2	35,3%	35,5%
3. Actualisation	101%	105%	65,2	37,6%	37,8%
4. Affaires	96%	133%	8,3	3,8%	4,8%
5a. Entreprises	112%	88%	11,4	7,9%	6,6%
5b. Partenariat		84%	5,5	4,0%	3,2%
Total			172,5	100,0%	100,0%

Nous avons atteint les cibles opérationnelles que nous nous étions fixées pour trois des cinq stratégies (« Recherche d'emploi », « Actualisation » et « Entreprises »). Les deux autres stratégies (« Employabilité » et « Affaires ») ont presque été atteintes avec respectivement 91 % et 96 %. Sur le plan budgétaire, seules les cibles relatives aux stratégies « Entreprises » et « Partenariat » n'ont pas été atteintes. Malgré un dépassement de 12 % de la cible opérationnelle « Entreprises », la dépense budgétaire a été moindre que prévue, ce qui signifie que la dépense moyenne par entreprise a été inférieure à notre planification initiale.

En fin d'année, 30 191 entrevues d'employabilité débouchant sur un plan d'intervention ont été ajoutées à nos résultats. Ces entrevues sont incluses dans la mesure « Activités d'aide à l'emploi », laquelle mesure est rattachée à la stratégie « Recherche d'emploi ». Il faut se rappeler que ces entrevues n'avaient pas été prises en compte lors de la planification initiale, ce qui explique le dépassement majeur de la cible opérationnelle (172 %).

Lorsqu'on compare les dépenses réelles encourues en 2003-2004 avec les budgets prévus initialement, on constate de très légers écarts pour chacune des stratégies, l'écart le plus grand se trouvant pour la stratégie « Entreprises » (1,3 %).

c) Résultats par mesure en lien avec les orientations et les stratégies régionales

1-4-5	2-7	RECHERCHE D'EMPLOI	2003-2004				2002-2003						
			MESURES		PARTICIPATIONS		SITUATION BUDGÉTAIRE (k\$)		PARTICIPATIONS		SITUATION BUDGÉTAIRE (k\$)		
					Report 2002-2003	Nouvelles 2003-2004			Report 2001-2002	Nouvelles 2002-2003			
							TOTAL				TOTAL		
	Services d'aide à l'emploi		3 093	20 804			18 361,5	2 909	18 159			17 000,3	
	Activités d'aide à l'emploi		35 008	70 155			570,7	1 417	30 906			625,6	
	Supplément de retour au travail		0	3 911			1 925,7	0	4 268			2 181,2	
	Total des participations		38 101	94 870	DÉPENSES :		20 857,9	4 326	53 333	DÉPENSES :		19 807,1	
CIBLE-PARTICIPATIONS				BUDGET :		18 818,5	57 826		BUDGET :		19 454,7		
% ATTEINTE DE LA CIBLE		172%		% D'ATTEINTE :		110,8%	92%		% D'ATTEINTE :		101,8%		
2	EMPLOYABILITÉ	Insertion sociale		805	1 477			2 949,2	633	1 510			2 708,0
		Formation générale		2 592	5 756			17 595,0	2 536	5 422			17 857,5
		Préparation à l'emploi (incl. entrep. d'insertion)		1 247	3 940			29 983,0	1 376	3 532			27 263,0
		Fonds de lutte contre la pauvreté		1 029	485				1 201	2 237			
		Subvention salariale (volet OSBL)		531	1 052			7 567,3	477	1 481			9 236,6
		Contrats d'intégration au travail (CIT)		403	640			3 063,9	369	608			3 027,2
		Total des participations		6 607	13 350	DÉPENSES :		61 158,4	6 592	14 790	DÉPENSES :		60 092,3
		CIBLE-PARTICIPATIONS				BUDGET :		58 271,2	12 334		BUDGET :		59 798,8
		% ATTEINTE DE LA CIBLE		91%		% D'ATTEINTE :		105,0%	120%		% D'ATTEINTE :		100,5%
2-3	ACTUALISATION	Formation professionnelle		4 757	6 381			58 920,4	4 542	7 084			59 953,9
		Subvention salariale (volet privé)		307	1 094			4 217,4	316	796			2 679,8
		Subvention salariale (volet écon. sociale)		242	201			1 678,9	295	279			2 516,9
		Projet pilote pour les travailleurs âgés		38	94			374,6	80	182			420,8
		Total des participations		5 344	7 770	DÉPENSES :		65 191,3	5 233	8 341	DÉPENSES :		65 571,4
		CIBLE-PARTICIPATIONS				BUDGET :		62 067,9	8 739		BUDGET :		60 439,7
		% ATTEINTE DE LA CIBLE		101%		% D'ATTEINTE :		105,0%	95%		% D'ATTEINTE :		108,5%
		6	AFFAIRES	Soutien au travail autonome		530	680			8 335,3	517	739	
Total des participations				530	680	DÉPENSES :		8 335,3	517	739	DÉPENSES :		7 404,6
CIBLE-PARTICIPATIONS						BUDGET :		6 272,8	684		BUDGET :		6 765,9
% ATTEINTE DE LA CIBLE				96%		% D'ATTEINTE :		132,9%	108%		% D'ATTEINTE :		109,4%
8-9-10	ENTREPRISES	Concertation pour l'emploi (volet empl.)						5 049,3					5 797,6
		Mesure de formation (volet employeur)						6 387,6					6 006,1
		Total des entrep.aidées		185	744	DÉPENSES :		11 436,9	180	802	DÉPENSES :		11 803,7
		CIBLE				BUDGET :		13 040,9	703		BUDGET :		13 292,8
		% ATTEINTE DE LA CIBLE		112%		% D'ATTEINTE :		87,7%	114%		% D'ATTEINTE :		88,8%
	ORGANISMES	Concertation pour l'emploi (volet partenariat)				DÉPENSES :		5 517,5			DÉPENSES :		6 571,2
						BUDGET :		6 603,0			BUDGET :		6 898,0
						% D'ATTEINTE :		83,6%			% D'ATTEINTE :		95,3%
TOTAL - INDIVIDUS (4 stratégies)				50 582	116 670	DÉPENSES :		155 542,9	16 668 77 203 DÉPENSES : 152 875,4				
TOTAL - ENTREPRISES/ORGANISMES				185	744	DÉPENSES :		16 954,4	180 802 DÉPENSES : 18 374,9				
GRAND TOTAL						DÉPENSES :		172 497,3	DÉPENSES : 171 250,3				
								</					

Pour l'ensemble des stratégies reliées aux individus, soit les quatre premières stratégies, on compte en 2003-2004, 116 670 participations aux mesures d'Emploi-Québec pour 74 806 participants, ce qui correspond à 1,56 participation par participant. En 2002-2003, on avait dénombré 77 203 participations pour 62 287 participants, soit 1,24 participation par participant. En 2003-2004, on a dénombré les entrevues d'employabilité débouchant sur un plan d'intervention, ce qui n'était pas le cas en 2002-2003, ce qui explique la différence entre les deux années. Sans les entrevues d'employabilité, nos résultats de participations en 2003-2004 auraient été semblables aux résultats de l'année dernière.

Le budget initial total (165 074,3 k\$) prévu au Plan d'action régional 2003-2004 a été atteint à 104,5 %. Ce dépassement est causé par l'ajout d'engagements budgétaires relatifs à des projets majeurs, à des projets économiques d'envergure et à des projets de la Table métropolitaine des partenaires sur le marché du travail de Montréal reçus en cours d'année. Toutefois, lorsque le central nous expédie les sommes supplémentaires pour ces différents projets, notre taux d'atteinte du budget actualisé passe à 100,7 %. Le léger dépassement de 0,7 % a été assumé par les réserves centrales.

Stratégie « Recherche d'emploi »

C'est pour la stratégie « Recherche d'emploi » que le volume de nouvelles participations est le plus élevé. En effet, en 2003-2004, cette stratégie représente 81 % de l'ensemble des nouvelles participations (94 870/116 670).

La mesure « Activités d'aide à l'emploi » où l'on retrouve des participants aidés principalement par des entrevues d'employabilité, des sessions de groupe et du suivi personnalisé occupe le haut du pavé avec 74 % des participations pour cette stratégie (70 155/94 870).

Par rapport à 2002-2003, le volume de participations pour l'ensemble de la stratégie s'est accru de près de 78 % (94 870 vs 53 333). Par mesure, il s'agit d'une croissance de 15 % pour « Services d'aide à l'emploi » (20 804 vs 18 159), d'une diminution de 8 % pour « Supplément de retour au travail » (3 911 vs 4 268) et d'une augmentation phénoménale de 127 % pour « Activités d'aide à l'emploi » (70 155 vs 30 906). Il faut se rappeler que l'ajout des entrevues d'employabilité s'est effectué sous la mesure « Activités d'aide à l'emploi » en 2003-2004.

Sur le plan budgétaire, nos dépenses pour la stratégie sont supérieures à celles de l'an passé de 1 050,8 k\$ (20 857,9 k\$ - 19 807,1 k\$). En fait, nos dépenses ont augmenté uniquement pour la mesure « Services d'aide à l'emploi », les dépenses pour les deux autres mesures ayant diminué par rapport à l'an passé.

On note une augmentation budgétaire de 1 361,2 k\$ par rapport à l'année dernière pour la mesure « Services d'aide à l'emploi » (18 361,5 k\$ - 17 000,3 k\$). Les deux principaux éléments qui justifient cette situation sont un report budgétaire supérieur à l'an passé de près de 157 k\$ et une augmentation des montants autorisés en début d'année pour des ententes supplémentaires pour près de 2 228 k\$, incluant une entente avec le Comité pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes immigrantes de 888,5 k\$.

Stratégie « Employabilité »

Par rapport à l'an passé, le volume de participations pour cette stratégie est en baisse de 1 440 (13 350 vs 14 790).

On constate une augmentation de participations par rapport à l'an passé pour les mesures « Formation générale » (+ 334), « Préparation à l'emploi (incl. entrep. d'insertion) » (+ 408) et « Contrats d'intégration au travail (CIT) » (+ 32). À l'inverse, « Insertion sociale » a 33 participations de moins, « Fonds de lutte contre la pauvreté » 1 752 de moins et « Subvention salariale (volet OSBL) » 429 de moins. Concernant la mesure « Fonds de lutte contre la pauvreté », aucun nouveau projet n'a été soumis en 2003-2004, car 2002-2003 était la dernière année pour présenter des demandes. C'est ce qui explique la chute marquée des participations par rapport à l'an dernier.

Malgré une baisse de participations cette année par rapport à l'année dernière, les dépenses sont à la hausse de 1 066,1 k\$ (61 158,4\$ vs 60 092,3 k\$). On observe une augmentation par rapport à l'an dernier pour trois mesures sur cinq. Il s'agit d'« Insertion sociale », avec une hausse de 241,2 k\$, de « Préparation à l'emploi (incl.

entrep. d'insertion) », avec 2 720,0 k\$, et de « Contrats d'intégration au travail (CIT) », avec 36,7 k\$. À l'inverse, les dépenses relatives aux mesures « Formation générale » et « Subvention salariale (volet OSBL) » ont baissé respectivement de 262,5 k\$ et 1 669,3 k\$.

Cette baisse pour la mesure « Subvention salariale (volet OSBL) » est attribuable à des consignes données par notre direction régionale. Dans la mesure où de meilleurs résultats sont obtenus dans le secteur privé quant aux retours en emploi, nous avons demandé aux CLE d'augmenter leurs interventions dans ce secteur. Des subventions continuent d'être accordées aux OSBL, cependant nous avons demandé aux CLE de recentrer leurs interventions auprès de ceux-ci en fonction d'un objectif de retour en emploi. Les employeurs ont été sensibilisés à cet objectif.

Les deux principaux éléments qui justifient la hausse de 2 720,0 k\$ pour la mesure « Préparation à l'emploi (incl. entrep. d'insertion) » sont un report budgétaire supérieur à l'an passé de près de 318 k\$ et une augmentation des montants autorisés en début d'année pour des ententes supplémentaires.

Stratégie « Actualisation »

Cette année, nos résultats de participations pour cette stratégie sont inférieurs à ceux de l'an passé. On compte en effet 571 participations de moins (7 770 vs 8 341). On observe une baisse pour trois mesures : « Formation professionnelle » (- 703), « Subvention salariale (volet économie sociale) » (- 78) et « Projet pilote pour les travailleurs âgés » (- 88). Toutefois, pour la mesure « Subvention salariale (volet privé) », on compte 298 participations de plus que l'année dernière (1 094 – 796).

Sur le plan budgétaire, les dépenses globales sont légèrement inférieures à celles de l'an passé, soit de 380,1 k\$ (65 191,3 k\$ vs 65 571,4 k\$). On constate une augmentation pour « Subvention salariale (volet privé) » (+ 1 537,6 k\$) et une baisse pour « Formation professionnelle » (- 1 033,5 k\$), « Subvention salariale (volet économie. sociale) » (- 838,0 k\$) et « Projet pilote pour les travailleurs âgés » (- 46,2 k\$). L'augmentation des dépenses budgétaires pour « Subvention salariale (volet privé) » s'explique principalement par la hausse des participations. Pour la mesure « Formation professionnelle », la baisse des participations a provoqué une diminution des dépenses budgétaires.

Stratégie « Affaires »

Le pourcentage d'atteinte de la cible opérationnelle (96 %) est de 12 points inférieurs à celui de l'an dernier (108 %). Cette situation résulte d'une augmentation de la cible (705 vs 684) combinée à une diminution des résultats de participations (680 vs 739).

Malgré une baisse des participations, on constate par rapport à l'année passée une augmentation des dépenses budgétaires de l'ordre de 930,7 k\$ (8 335,3 k\$ comparativement à 7 404,6 k\$). Cette augmentation des dépenses s'explique par les engagements en report en début d'année qui ont été supérieurs à ceux de l'an passé de 828,7 k\$ et par une hausse des sommes attribuées aux ressources externes en 2003-2004.

Le niveau d'atteinte budgétaire élevé (132,9 %) s'explique par une sous budgétisation des coûts réels lors du processus de notre planification initiale du PAR.

Stratégie « Entreprises »

Cette année, nous avons dépensé 11 436,9 k\$ comparativement à 11 803,7 K\$ en 2002-2003, c'est 366,8 k\$ de moins). Cette baisse budgétaire est attribuable à la baisse du nombre d'entreprises aidées (744 vs 802). On constate une baisse de 748,3 k\$ pour la mesure « Concertation pour l'emploi (volet employeur.) » (5 049,3 k\$ vs 5 797,6 k\$) et une augmentation de 381,5 k\$ pour la « Mesure de formation (volet employeur) » (6 387,6 k\$ vs 6 006,1 k\$).

Pour ce qui est de « Concertation pour l'emploi (volet partenariat) », nous avons consacré cette année 5 517,5 k\$ comparativement à 6 571,2 K\$ l'an passé, c'est 1 053,7 K\$ de moins que l'année dernière). Les sommes dépensées sont principalement reliées à des projets majeurs, à des projets économiques d'envergure et à des projets de la Table métropolitaine des partenaires sur le marché du travail de Montréal.

d) Répartition des dépenses 2003-2004 par source de fonds

STRATÉGIE	MESURES	Fonds du Québec	Compte de l'assurance-emploi	Dépenses totales 2003-2004	Part des dépenses en 2002-2003
RECHERCHE D'EMPLOI	Services d'aide à l'emploi	232,8	18 128,7	18 361,5	10,6%
	Activités d'aide à l'emploi	570,7		570,7	0,3%
	Supplément de retour au travail	1 099,2	826,5	1 925,7	1,1%
	TOTAL	1 902,7	18 955,2	20 857,9	12,1%
EMPLOYABILITÉ	Insertion sociale	2 949,2		2 949,2	1,7%
	Formation générale	4 472,9	13 122,1	17 595,0	10,2%
	Préparation à l'emploi				
	Entreprises d'insertion	12 859,7	4 733,8	17 593,5	10,2%
	Jeunes volontaires	682,8	618,1	1 300,9	0,8%
	Projets réguliers	6 330,6	4 758,0	11 088,6	6,4%
	Total Projets de préparation à l'emploi	19 873,1	10 109,9	29 983,0	17,4%
	Fonds de lutte contre la pauvreté				
	Subvention salariale (volet OSBL)	4 514,7	3 052,6	7 567,3	4,4%
	Contrats d'intégration au travail (CIT)	3 063,9		3 063,9	1,8%
	TOTAL	34 873,8	26 284,6	61 158,4	35,5%
ACTUALISATION	Formation professionnelle	14 583,3	44 337,1	58 920,4	34,2%
	Subvention salariale				
	Entreprises privées	2 504,0	1 713,4	4 217,4	2,4%
	Économie sociale	794,6	884,3	1 678,9	1,0%
	Total (privé et économie sociale)	3 298,6	2 597,7	5 896,3	3,4%
	Projet pilote pour les travailleurs âgés	374,6		374,6	0,2%
	TOTAL	18 256,5	46 934,8	65 191,3	37,8%
AFFAIRES	Soutien au travail autonome	1 397,8	6 937,5	8 335,3	4,8%
ENTREPRISES	Services aux entreprises				
	Mesure de formation	12,0	6 375,6	6 387,6	3,7%
	Comité de main-d'œuvre (CAMO)		82,4	82,4	0,05%
	Comité de reclassement		503,7	503,7	0,3%
	Comité de reclassement (entrées continues)		313,1	313,1	0,2%
	Projets de stabilisation d'emploi		24,0	24,0	0,01%
	Soutien à la gestion des ressources humaines		4 126,1	4 126,1	2,4%
	Total Services aux entreprises	12,0	11 424,9	11 436,9	6,6%
	Services aux organismes (partenariat)				
	Autres projets de concertation pour l'emploi		2 917,3	2 917,3	1,7%
	Soutien à l'exécution de mesures actives		1 370,4	1 370,4	0,8%
	Table ad-hoc de concertation des collectivités		1 229,8	1 229,8	0,7%
	Total Services aux organismes	0,0	5 517,5	5 517,5	3,2%
	Total Services aux entreprises et organismes	12,0	16 942,4	16 954,4	9,8%
	GRAND TOTAL 2003-2004		56 442,8	116 054,5	172 497,3
GRAND TOTAL 2002-2003		52 787,4	118 462,9	171 250,3	100,0%

Nous avons utilisé 3 655,4 k\$ de plus en Fonds du Québec et 2 408,4 k\$ en moins de fonds fédéraux en 2003-2004 par rapport à 2002-2003.

En 2003-2004, la part des dépenses pour chaque mesure est semblable à celle de 2002-2003. Les mesures qui se démarquent un peu plus en 2003-2004 sont « Services d'aide à l'emploi » (+ 0,7 %), « Entreprises d'insertion » (+ 0,9 %), « Projets réguliers de Préparation à l'emploi » (+ 0,6 %), « Subvention salariale (volet OSBL) » (- 1,0 %), « Formation professionnelle » (- 1,0 %), Subvention salariale – volet entreprises privées (+ 0,8 %), Subvention salariale – volet économie sociale (-0,5 %) et les « Services aux organismes (partenariat) » (- 0,6 %).

e) Résultats de Montréal et de l'ensemble du Québec quant aux indicateurs de performance nationaux

En plus d'assurer le suivi de ses stratégies régionales, la Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal doit, comme les autres régions du Québec, tenir compte de 21 indicateurs de performance nationaux relatifs aux interventions auprès des individus et des entreprises. Voici donc les résultats 2003-2004 de ces 21 indicateurs, tant pour Montréal que pour l'ensemble des régions du Québec.

	Montréal			Ensemble du Québec		
	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte
Les nouveaux participants						
. Ensemble des clientèles	62 664	74 806	119%	240 000	268 240	112%
. Participants de l'assurance-emploi	34 188	33 672	98%	130 938	144 316	110%
. Prestataires de l'assistance-emploi	38 900	29 581	76%	123 702	95 785	77%
. Participants de moins de 30 ans	22 097	22 995	104%	84 629	91 901	109%
. Responsables de famille monoparentale	8 216	5 788	70%	31 467	25 750	82%
. Participants aux activités de formation de base	8 866	8 619	97%	33 956	32 722	96%
Les services aux entreprises						
Postes vacants signalés au Service national de placement	84 219	107 209	127%	320 000	327 426	102%
Entreprises nouvellement aidées par une mesure active	667	744	112%	3 540	4 612	130%
Le repérage						
% des participants à l'ensemble des mesures auprès desquels Emploi-Québec doit intervenir en priorité : . Ceux qui exercent des professions en demande . Ceux qui présentent des risques de chômage de longue durée	75,0%	56,4%	75%	75,0%	68,5%	91%
% des participants aux mesures de longue durée auprès desquels Emploi-Québec doit intervenir en priorité : . Ceux qui présentent des risques de chômage de longue durée	75,0%	51,3%	68%	75,0%	71,5%	95%
L'apprentissage en milieu de travail						
Ententes de qualification	352	335	95%	2 340	2 873	123%
Les retours en emploi						
. Ensemble des clientèles	33 308	31 470	94%	128 035	132 706	104%
. Participants de l'assurance-emploi	16 532	9 973	60%	63 547	50 156	79%
. Prestataires de l'assistance-emploi	9 650	10 012	104%	42 000	37 400	89%
Les taux d'emploi						
. Ensemble des clientèles	40,0%	36,6%	92%	47,1%	45,4%	96%
. Prestataires de l'assistance-emploi	24,8%	30,4%	123%	33,2%	37,5%	113%
. Responsables de famille monoparentale	34,8%	35,6%	102%	41,8%	45,6%	109%
. Participants de moins de 30 ans	42,8%	37,4%	87%	50,0%	45,7%	91%
Les économies						
. Prestations non-versées par l'assistance-emploi (k\$)	39 000,0	35 406,3	91%	150 000,0	112 805,1	75%
. Prestations non-versées par l'assurance-emploi (k\$)	42 400,0	25 581,2	60%	162 900,0	131 954,1	81%
. Total (assistance et assurance-emploi en k\$)	81 400,0	60 987,5	75%	312 900,0	244 759,2	78%

Notes sur les indicateurs d'emploi :

Nouveaux participants à une intervention : Depuis 2003-2004, les entrevues d'employabilité avec plan d'intervention sont dénombrées. On ne tient toujours pas compte des personnes qui ont recours exclusivement aux activités offertes en libre-service, par exemple l'information sur le marché du travail et les services de placement. Les indicateurs couvrent la période du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004.

Personnes en emploi : Depuis 2003-2004, les résultats de personnes en emploi renvoient aux personnes qui ont terminé une intervention d'Emploi-Québec entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2003, suivie de six mois de décalage pour obtenir et saisir les données. Ainsi, certains résultats se rapportent à des personnes qui ont commencé une intervention lors de l'année précédente. Par ailleurs, certains résultats d'emploi ne seront considérés que l'année suivante. Ce décalage avec l'année financière (du 1^{er} avril au 31 mars) vise à permettre la reddition de comptes dans les délais prévus. Quoique cette méthode soit semblable à celle utilisée au cours des exercices précédents, le degré de précision est meilleur.

Taux d'emploi : Les taux constituent des compléments d'information aux résultats de personnes en emploi. Le résultat est obtenu à partir du principe de cohorte de 12 mois, suivi de 6 mois de décalage pour obtenir et traiter les données. La période utilisée pour la reddition de comptes correspond aux personnes qui ont terminé leur intervention entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2003 (même période que pour les personnes en emploi).

5. Analyse des résultats régionaux 2003-2004

a) « Les nouveaux participants »

	2003-2004			2002-2003		
	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte
Les nouveaux participants						
. Ensemble des clientèles	62 664	74 806	119%	61 630	62 287	101%
. Participants de l'assurance-emploi	34 188	33 672	98%	32 573	29 057	89%
. Prestataires de l'assistance-emploi	38 900	29 581	76%		30 164	
. Participants de moins de 30 ans	22 097	22 995	104%	21 128	18 575	88%
. Responsables de famille monoparentale	8 216	5 788	70%	7 856	6 379	81%
. Participants aux activités de formation de base	8 866	8 619	97%		8 697	

« Ensemble des clientèles »

Cet indicateur nous renseigne sur le volume de nouveaux participants aux interventions au cours d'un exercice donné. On dénombre plus de 99 300 participants au cours du présent exercice, dont 74 806 nouveaux. La cible a été atteinte à 119 %. Ce résultat comprend, depuis 2003-2004, les entrevues d'employabilité débouchant sur un plan d'intervention (ajout au net d'environ 11 600 nouveaux participants)¹. Cette position répond notamment à la mise en place de l'outil IMT en ligne et du service Placement en ligne. Comme les perspectives d'emploi nous indiquent que beaucoup de postes seront à pourvoir au cours des prochaines années, plusieurs personnes ont essentiellement bénéficié d'un accompagnement dans leurs démarches d'emploi. Ce sont plus de 75 % des nouveaux participants qui ont bénéficié d'un tel soutien (activités et services d'aide à l'emploi). Le soutien à la formation demeure la principale mesure active utilisée pour favoriser le développement de l'employabilité des personnes éprouvant des difficultés d'insertion.

Le résultat de 2003-2004 est de beaucoup supérieur à celui de l'an dernier (62 287). L'écart n'aurait pas été aussi considérable sans l'ajout des entrevues d'employabilité débouchant sur un plan d'intervention.

« Participants de l'assurance-emploi »

Cet indicateur englobe les nouveaux participants inscrits comme prestataires actifs ou comme participants admissibles à l'assurance-emploi. Pour les fins de cet indicateur, seules les mesures reconnues dans le cadre de l'entente Canada-Québec relative au marché du travail sont retenues. La cible fixée pour l'exercice 2003-2004 a presque été atteinte (98 %)².

Par rapport à l'an dernier, nous sommes intervenus auprès de 4 615 participants de plus. C'est une augmentation de 16 %.

« Prestataires de l'assistance-emploi »

Les prestataires de l'assistance-emploi éprouvent souvent des difficultés d'insertion au marché du travail. Des efforts particuliers ont été fournis pour soutenir dans leur démarche d'insertion les nouveaux demandeurs d'aide de dernier recours et les prestataires inscrits depuis moins de deux ans à l'assistance-emploi³.

Pour l'année 2003-2004, on dénombre 29 581 nouveaux prestataires de l'assistance-emploi participant aux interventions d'Emploi-Québec. Quoique la cible fixée n'ait pas été totalement atteinte, le résultat témoigne d'un effort soutenu auprès de cette clientèle, car l'année dernière, malgré l'absence de cible, nous sommes intervenus auprès de 30 164 prestataires.

1. Sans cet ajout, la cible aurait été atteinte à 101 %.

2. Contrairement au résultat de l'indicateur « Ensemble des clientèles », le résultat de cet indicateur ne comprend pas les personnes qui n'ont bénéficié que d'une entrevue d'employabilité avec plan d'intervention. Des discussions sont en cours avec Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC) à cet égard.

3. Notamment dans le cadre de l'opération Place à l'emploi mis en place en juillet 2003 pour aider rapidement les nouveaux demandeurs sans contraintes à l'emploi.

Tout nouveau demandeur référé par la Sécurité du revenu est actuellement pris en charge dans un délai d'environ trois jours⁴. Comme il a été mentionné précédemment, la prise en compte de ces interventions ciblées permet de mieux traduire les efforts fournis auprès de cette clientèle. Au total, environ deux prestataires sans contrainte sur cinq participent chaque mois aux interventions d'Emploi-Québec. Aussi, il est à noter que le bassin potentiel de prestataires adultes sans contraintes de l'assistance-emploi à Montréal est à la baisse, la moyenne mensuelle étant passée de 70 626 en 2002-2003 à 68 452 en 2003-2004 (- 3,1 %).

« Participants de moins de 30 ans »

On a pris des engagements afin d'aider les jeunes à intégrer le marché du travail. En 2003-2004, on compte 22 995 nouveaux participants ayant moins de 30 ans, soit 4 % de plus que l'objectif visé. Notamment, cette clientèle a bénéficié d'un soutien pour terminer une formation générale au secondaire ou suivre une formation professionnelle au secondaire. Ils ont pu également participer à l'un des projets Jeunes Volontaires de la mesure Projets de préparation à l'emploi.

Par rapport à l'an dernier, nous avons aidé 4 420 participants de plus, ce qui représente une augmentation de 24 %. La prise en compte des entrevues d'employabilité explique principalement cette hausse significative.

« Responsables de famille monoparentale »

Les responsables de famille monoparentale éprouvent souvent des difficultés d'insertion au marché du travail en raison de contraintes familiales. Avec 5 788 nouveaux responsables de famille monoparentale participant aux interventions d'Emploi-Québec, la cible fixée pour l'exercice 2003-2004 a été atteinte à 70 %. L'atteinte partielle de l'objectif s'explique notamment par la réduction du bassin de cette clientèle parmi les prestataires de l'assistance-emploi.

Notamment, cette clientèle a bénéficié d'un soutien pour compléter un projet d'économie sociale ou une formation générale secondaire ou postsecondaire. Plus spécialement, bon nombre de projets avaient comme objectifs le développement de l'employabilité et l'intégration à l'emploi des femmes responsables d'une famille monoparentale.

Par rapport à l'an dernier, nous sommes intervenus auprès de 591 participants de moins, ce qui représente une baisse de 9 %.

« Participants aux activités de formation de base »

La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue a été adoptée en 2002. En découlait un plan d'action construit autour de quatre axes dont la visée d'ensemble est d'ancrer une véritable culture de la formation continue au Québec⁵. Un des objectifs spécifiques de la politique est d'augmenter de façon importante le niveau de formation de base de la population. Le plan d'action afférent à la politique précise qu'au Québec, les apprentissages sanctionnés d'une part par le diplôme d'études secondaires et d'autre part par le diplôme d'études professionnelles constituent la norme sociale de référence pour définir la formation de base à acquérir par tous les citoyens ayant la capacité de le faire.

Avec l'indicateur retenu, on dénombre donc les participants aux volets suivants de la mesure « Formation » : francisation, alphabétisation, préalables à la formation professionnelle au secondaire, formation générale au secondaire, services d'insertion socioprofessionnelle, métiers semi-spécialisés ainsi que formation professionnelle au secondaire. Bien que la cible n'ait pas été entièrement atteinte (97 %), on observe un résultat de participants semblable à celui de l'an dernier, soit 8 619 en 2003-2004 comparativement à 8 697 en 2002-2003.

4. Compte tenu de l'infrastructure particulière à Montréal (CLE de quartier), le délai y est plus long que dans l'ensemble du Québec (environ un jour).

5. Ministère de l'Éducation, *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, 2002.

b) « Les services aux entreprises »

	2003-2004			2002-2003		
	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte
Les services aux entreprises						
Postes vacants signalés au service national de placement	84 219	107 209	127%	78 267	88 860	114%
Entreprises nouvellement aidées par une mesure active	667	744	112%	693	802	116%

« Postes vacants signalés au Service national de placement »

Le nombre de postes vacants comprend chaque poste disponible signalé par une entreprise au service de placement. Avec 107 209 postes vacants signalés, la cible fixée a été largement dépassée. On note en effet une hausse de 21 % par rapport à l'année dernière et de 61 % depuis 1999-2000⁶. Ce service est fortement lié à la conjoncture économique. Cependant, son efficacité dépend des moyens mis en place pour rendre accessible aux usagers une information pertinente et actuelle autant sur les postes vacants que sur les candidatures. Depuis octobre 2001, les entreprises peuvent elles-mêmes inscrire leurs postes vacants et procéder à la recherche de candidats dans Placement en ligne d'Emploi-Québec. Les personnes qui ont de la difficulté à utiliser ce service peuvent recevoir l'aide d'un agent du Centre d'assistance au placement. Celui-ci peut procéder à l'inscription des offres d'emploi.

On estime à près de 19 400 le nombre d'entreprises ayant eu recours au service de placement au cours de l'année. Sur ces 19 400 entreprises, environ 7 600 y ont inscrit une offre d'emploi pour la première fois. Les emplois affichés touchent à une variété de métiers et professions, et reflètent la structure du marché du travail québécois. Ainsi, les postes affichés étaient plus particulièrement : commis aux services à la clientèle, vendeurs et commis-vendeurs des commerces de détail et de gros, autre personnel élémentaire de la vente, caissiers, conducteurs de camions, manutentionnaires, manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac, manœuvres en aménagement paysager et en entretien de terrain.

Des emplois dans tous les secteurs sont affichés. Cette diversité de postes vacants combinée aux quelque 45 000 candidatures inscrites en 2003-2004 pour Montréal (plus de 176 000 pour le Québec) fait que le site Web est devenu l'un des plus consultés au Québec avec plus de 38 millions de visites dans l'année.

« Entreprises nouvellement aidées par une mesure active »

Cet indicateur englobe le nombre d'entreprises qui bénéficient d'une intervention dans le cadre de la mesure « Concertation pour l'emploi (volet empl.) » ou de la « Mesure de formation (volet employeur) ». Il ne comprend pas le nombre d'entreprises ayant bénéficié des services-conseils offerts par le personnel d'Emploi-Québec ni le nombre d'entreprises ayant exclusivement utilisé les activités offertes en libre-service, par exemple l'information sur le marché du travail et le service Placement en ligne.

Ainsi, en 2003-2004, ce sont 744 entreprises qui ont bénéficié d'une mesure active débutée dans l'année. Les services aux entreprises les plus utilisés sont le soutien au développement des ressources humaines par la mise en place d'un service de ressources humaines, d'un diagnostic, de consultation ou de *coaching*. Dans le cas des formations soutenues, il s'agissait en grande partie de projets majeurs ou de projets provenant de la Table métropolitaine des partenaires sur le marché du travail de Montréal. La majorité des interventions concernaient des entreprises privées.

Certains projets de développement visant la création et le maintien des emplois ont été financés à partir de réserves centrales. Il s'agit des projets majeurs et des projets économiques d'envergure. Les projets majeurs sont des projets d'amélioration du fonctionnement du marché du travail et de maintien d'emplois élaborés autant par des entreprises privées que par des organismes sans but lucratif. En 2003-2004, quatre nouveaux projets relatifs aux projets majeurs ont été approuvés pour Montréal, totalisant 2,9 millions de dollars. Nous avons dépensé 0,4 millions de dollars cette année. Le solde devrait être dépensé en 2004-2005.

6. Au cours de la période de 1999-2000 à 2003-2004, certains ajustements ont été apportés au mode de dénombrement des postes vacants signalés. Les moyens mis en place pour colliger l'information sont ainsi mieux adaptés. Depuis 2002-2003, les données sont entièrement traitées dans le système de placement en ligne.

Emploi-Québec a également participé au financement de projets dits d'envergure au cours de l'exercice 2003-2004⁷. Ces projets visent principalement des objectifs d'adaptation, d'intégration et de formation des travailleurs embauchés dans le cadre d'un projet de création d'emplois durables à plein temps présenté par une entreprise privée. Au cours de l'année, quatre nouveaux projets de ce type ont été approuvés par la Commission des partenaires du marché du travail pour la région de Montréal, projets qui représentent des engagements de 3,6 millions de dollars. En 2003-2004, nos dépenses se sont élevées à 0,8 millions. Le solde devrait être dépensé en 2004-2005.

c) « Le repérage »

	2003-2004			2002-2003		
	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte
Le repérage						
% des participants à l'ensemble des mesures auprès desquels Emploi-Québec doit intervenir en priorité :						
. Ceux qui exercent des professions en demande	75,0%	56,4%	75%	75,0%	64,3%	86%
. Ceux qui présentent des risques de chômage de longue durée						
% des participants aux mesures de longue durée auprès desquels Emploi-Québec doit intervenir en priorité :	75,0%	51,3%	68%	75,0%	45,9%	61%
. Ceux qui présentent des risques de chômage de longue durée						

Proportion des participants répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage prolongé

Les critères retenus pour le repérage des personnes à risque correspondent notamment à des caractéristiques socioprofessionnelles comme une durée cumulative de chômage élevée ou un faible niveau de scolarité ou de qualification professionnelle. Un dispositif de repérage a été établi afin que l'on intervienne de façon précoce auprès des personnes à risque pour éviter que leur chômage se prolonge. Avec ce dispositif, on peut également intervenir rapidement auprès des personnes qui possèdent les compétences recherchées dans une profession en demande. Les ententes de repérage établies avec la Sécurité du revenu et les centres de ressources humaines du Canada constituent le principal moyen d'atteindre cet objectif. Il demeure que l'approche d'intervention vise à offrir à la clientèle un service accessible et adapté. Cet indicateur est donc suivi à titre indicatif seulement.

Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée

Les mesures d'aide visant la préparation et l'insertion en emploi⁸ s'adressent aux personnes qui présentent des difficultés plus importantes de cheminement vers l'emploi et qui risquent de vivre des périodes de chômage de longue durée. On entend par chômage de longue durée une période de plus de 12 mois consécutifs. Certaines caractéristiques susceptibles d'entraîner une période de chômage de cette nature ont été repérées pour l'ensemble des régions, notamment un faible niveau de scolarité ou de qualification professionnelle. Les mesures telles que « Formation », « Préparation à l'emploi » et « Subvention salariale » sont particulièrement destinées à cette clientèle.

Ainsi, des personnes qui ont bénéficié d'activités plus soutenues, 51,3 % éprouvaient d'importantes difficultés à intégrer le marché du travail. Bien que généralement la participation à une formation s'échelonne sur une assez longue période, il demeure qu'une part des activités de formation sont relativement courtes afin que la personne acquiert des compétences spécifiques et complémentaires. Les données relatives à cet indicateur sont donc suivies à titre indicatif.

7. En collaboration avec Investissement Québec.

8. Les autres mesures concernent notamment l'aide à la recherche d'emploi et le soutien du revenu. Bien qu'elles soient de plus courte durée, elles peuvent également être offertes à des personnes plus loin du marché du travail afin qu'elles commencent une démarche d'insertion sociale ou professionnelle.

d) « L'apprentissage en milieu de travail »

	<u>2003-2004</u>			<u>2002-2003</u>		
	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte
L'apprentissage en milieu de travail Ententes de qualification	352	335	95%	314	224	71%

L'indicateur « Ententes de qualification » nous renseigne sur l'ensemble des ententes relatives au programme d'apprentissage en milieu de travail signées par l'apprenti, l'employeur et la personne représentant Emploi-Québec et débutées au cours de l'année 2003-2004. Le nombre de nouvelles ententes, soit 335, a permis d'atteindre à 95 % la cible fixée. Par rapport à l'an dernier, ce sont 111 ententes de plus que Montréal a signées, soit une augmentation de près de 50 %.

Cette augmentation est attribuable aux efforts soutenus des CLE et à l'accroissement du nombre de métiers disponibles, qui est passé de 32 à 47.

e) « Les retours en emploi »

	<u>2003-2004</u>			<u>2002-2003</u>		
	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte
Les retours en emploi						
. Ensemble des clientèles	33 308	31 470	94%	32 229	31 416	97%
. Participants de l'assurance-emploi	16 532	9 973	60%	16 182	12 820	79%
. Prestataires de l'assistance-emploi	9 650	10 012	104%			

« Ensemble des clientèles »

Le principal but visé par les services offerts est que les personnes aidées se trouvent un emploi et poursuivent ensuite leur développement en emploi. Cet indicateur permet ainsi d'estimer dans quelle mesure les interventions d'Emploi-Québec contribuent à l'atteinte de cet objectif. L'efficacité des interventions est mesurée, entre autres choses, par le nombre de personnes ayant occupé ou occupant un emploi après avoir bénéficié d'une intervention. Ce nombre se situe à 31 470 pour l'exercice 2003-2004, une atteinte à 94 %⁹. Ce résultat pour 2003-2004 est semblable à celui de l'an dernier (31 416).

« Participants de l'assurance-emploi »

Cet indicateur correspond au nombre de participants à l'assurance-emploi ayant occupé ou occupant un emploi après une intervention reconnue dans le cadre de l'entente Canada-Québec. En 2003-2004, ce sont 9 973 participants qui sont retournés en emploi¹⁰, soit 60 % de ce qui était prévu. Des travaux sont en cours afin de bonifier les outils de suivi de cet indicateur, les résultats actuels n'apparaissant pas cohérents avec l'information colligée pour la clientèle en général. Rappelons que la cible des nouveaux prestataires de l'assurance-emploi participant aux interventions d'Emploi-Québec a été atteinte à 98 %, le résultat s'établissant à 33 672. D'autre part, bien que le mode de calcul diffère légèrement de l'indicateur global¹¹, la clientèle de l'assurance-emploi affiche généralement des taux d'emploi supérieurs à la moyenne.

9. Au cours de la période de 1999-2000 à 2003-2004, certains ajustements ont été apportés au mode de dénombrement des personnes en emploi. Les moyens mis en place pour colliger l'information sont ainsi mieux adaptés. Pour ce qui est de la définition des retours en emploi, elle est demeurée inchangée (voir aussi la note sous le tableau des résultats de Montréal et de l'ensemble du Québec).

10. Depuis 2002-2003, le résultat est tiré du système de planification d'Emploi-Québec. Pour les périodes précédentes, les résultats étaient transmis par RHDCC. Dans tous les cas, le résultat est issu des échanges d'information entre Emploi-Québec et RHDCC.

11. Pour les prestataires actifs, le résultat est calculé par RHDCC et correspond à la cessation de prestations pour 12 semaines consécutives ou pour la période restante.

« Prestataires de l'assistance-emploi »

Cet indicateur apparaît au plan d'action d'Emploi-Québec pour la première fois en 2003-2004. Il correspond au nombre de prestataires de l'assistance-emploi ayant occupé ou occupant un emploi après une intervention. Ce sont 10 012 prestataires qui sont retournés en emploi, soit 104 % de ce qui était prévu. Pour l'ensemble du Québec, cette cible a été atteinte à 89 %. C'est donc dire que le taux d'atteinte de Montréal est supérieur à celui de l'ensemble du Québec de 15 points de pourcentage.

f) « Les taux d'emploi »

	2003-2004			2002-2003		
	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte
Les taux d'emploi						
. Ensemble des clientèles	40,0%	36,6%	92%	38,4%	40,6%	106%
. Prestataires de l'assistance-emploi	24,8%	30,4%	123%			
. Responsables de famille monoparentale	34,8%	35,6%	102%	33,0%	37,7%	114%
. Participants de moins de 30 ans	42,8%	37,4%	87%	39,8%	43,5%	109%

« Ensemble des clientèles »

Cet indicateur vise à mesurer la part des participants ayant occupé ou occupant un emploi à la suite de leur cheminement vers l'emploi. En 2003-2004, cette part correspond à 36,6 %, soit plus d'une personne sur trois¹².

« Prestataires de l'assistance-emploi »

Historiquement, les prestataires de l'assistance-emploi sont ceux qui affichent le plus faible taux d'emploi parmi les clientèles. Cet indicateur vise à mesurer la part des prestataires de l'assistance-emploi qui se trouvent en emploi à la suite d'une intervention. Ainsi, pour le présent exercice, cette part correspond à 30,4 %¹³.

« Responsables de famille monoparentale »

Cet indicateur vise à mesurer la part des responsables de famille monoparentale qui se trouvent en emploi à la suite de leur cheminement vers l'emploi. En 2003-2004, ce sont 35,6 % des responsables de famille monoparentale qui ont obtenu un emploi.

« Participants de moins de 30 ans »

Cet indicateur vise à mesurer la part des participants de moins de 30 ans qui trouvent un emploi à la suite d'une intervention. Ainsi, 37,4 % des jeunes ont trouvé un emploi, ce qui situe leur taux d'emploi légèrement au-dessus de la moyenne des participants¹⁴.

12. Voir les notes sous le tableau des résultats de Montréal et de l'ensemble du Québec.

13. Voir les notes sous le tableau des résultats de Montréal et de l'ensemble du Québec. Cet indicateur apparaît pour la première fois au plan d'action.

14. Voir les notes sous le tableau des résultats de Montréal et de l'ensemble du Québec.

g) « Les économies »

	<u>2003-2004</u>			<u>2002-2003</u>		
	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte	Cibles	Résultats	Taux d'atteinte
Les économies						
. Prestations non-versées par l'assistance-emploi (k\$)	39 000,0	35 406,3	91%	39 000,0	34 364,1	88%
. Prestations non-versées par l'assurance-emploi (k\$)	42 400,0	25 581,2	60%	41 400,0	28 625,4	69%
. Total (assistance et assurance-emploi en k\$)	81 400,0	60 987,5	75%	80 400,0	62 989,5	78%

« Prestations non versées par l'assistance-emploi »

On calcule la somme des prestations non versées par l'assistance-emploi en attribuant une valeur d'économie aux prestataires qui déclarent des revenus de travail ou qui sont sortis de l'aide à la suite d'un soutien apporté par Emploi-Québec.

En 2003-2004, près de 10 000 prestataires ont quitté l'assistance-emploi ou ont déclaré des revenus de travail après leur participation à une activité d'Emploi-Québec. Cela a permis des économies de l'ordre de 35,4 millions de dollars à l'assistance-emploi¹⁵. L'atteinte partielle de la cible (91 %) s'explique essentiellement par un plus faible volume de prestataires touchés par rapport à ce qui était planifié (29 581 vs 38 900). Cette situation reflète l'intention de soutenir davantage la clientèle en approche individuelle. Par ailleurs, cet indicateur ne mesure que les changements à court terme. Par un meilleur encadrement, des participants adoptent des comportements différents face à l'emploi, même si cela ne se traduit pas par une sortie de l'aide ou un revenu de travail.

« Prestations non versées par l'assurance-emploi »

Cet indicateur correspond à la somme des prestations qui n'ont pas été versées à des prestataires actifs en raison d'un retour au travail, et ce, à la suite d'une intervention reconnue dans le cadre de l'entente Canada-Québec relative au marché du travail.

Parmi toutes les personnes aidées en 2003-2004, 31 470 sont retournés au travail, dont 11 907 prestataires actifs de l'assurance-emploi. Ceux-ci ont permis des économies s'établissant à 25,6 millions de dollars, soit 2 150 \$ par personne. La baisse des résultats par rapport à l'an passé et l'atteinte partielle de la cible s'expliquent en partie par des délais plus longs pour obtenir un emploi.

Cependant, des questions demeurent encore en suspens relativement aux algorithmes de calcul utilisés pour le présent indicateur. Ainsi, on compte 9 973 participants de l'assurance-emploi en emploi (participants actifs et participants admissibles) comparativement à 11 907 prestataires actifs de l'assurance-emploi en emploi.¹⁶

« Total (assistance-emploi et assurance-emploi) »

On calcule la somme des prestations non versées par l'assistance-emploi et l'assurance-emploi en additionnant l'incidence financière des sorties du Programme d'assistance-emploi et de la déclaration de revenus de travail des participants ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec. À cela s'ajoutent les prestations qui n'ont pas été versées à des prestataires actifs de l'assurance-emploi en raison d'un retour au travail après une intervention d'Emploi-Québec.

Les sommes non versées en 2003-2004 ont atteint 61,0 millions de dollars, soit 75 % de ce qui était prévu. Il s'agit d'une baisse de 3 % par rapport à 2002-2003.

15. Le modèle de calcul des prestations non versées comprend certains éléments pouvant être attribuables au ménage, c'est-à-dire les revenus qui ne sont pas exclusifs à la personne aidée. Par ailleurs, les données sont extraites des systèmes opérationnels du Ministère.

16. Des travaux sont en cours pour mieux comprendre la faible atteinte de la cible.

6. Principaux résultats opérationnels 2003-2004 des CLE

CLE	NOUVEAUX PARTICIPANTS			RETOURS EN EMPLOI			PRESTATIONS NON VERSÉES (en K\$)			ENTREPRISES AIDÉES
	Ensemble de la clientèle	Assurance-emploi	Assistance-emploi	Ensemble de la clientèle	Assurance-emploi	Assistance-emploi	Assurance-emploi	Assistance-emploi	Total	
Plateau Mont-Royal	6 300	2 761	2 509	3 027	827	841	1 851,7	3 081,3	4 933,0	65
Saint-Alexandre	2 297	929	827	1 020	245	307	703,0	1 137,6	1 840,6	114
Total Centre	8 597	3 690	3 336	4 047	1 072	1 148	2 554,7	4 218,9	6 773,6	179
Ahuntsic	5 449	2 196	2 534	2 453	723	935	1 836,8	2 955,0	4 791,8	35
Saint-Michel	7 578	3 456	3 038	3 022	989	1 050	2 032,6	3 393,0	5 425,6	40
Total Centre-Nord	13 027	5 652	5 572	5 475	1 712	1 985	3 869,4	6 348,0	10 217,4	75
Côte-des-Neiges	7 176	2 211	3 250	2 639	584	1 005	1 303,5	3 582,0	4 885,5	18
Ouest-de-l'Île	3 832	2 158	814	1 850	783	346	2 884,8	1 147,2	4 032,0	49
Saint-Laurent	3 682	1 435	1 416	1 338	369	450	1 063,0	1 324,8	2 387,8	144
Total Ouest	14 690	5 804	5 480	5 827	1 736	1 801	5 251,3	6 054,0	11 305,3	211
St-Léonard / Anjou	4 802	2 491	1 605	2 070	674	591	1 802,0	1 954,5	3 756,5	53
Montréal-Nord	4 865	2 193	2 099	2 123	672	724	1 502,6	2 334,3	3 836,9	10
Pointe-aux-Trembles	3 054	1 733	898	1 360	652	340	1 975,7	1 298,7	3 274,4	27
Total Est	12 721	6 417	4 602	5 553	1 998	1 655	5 280,3	5 587,5	10 867,8	90
Hochelaga - Maisonneuve	6 557	2 947	3 031	2 615	868	935	1 997,0	3 805,8	5 802,8	25
Rosemont/Petite Patrie	6 526	2 873	2 742	2 661	880	968	1 892,5	3 559,8	5 452,3	29
Total Sud-Est	13 083	5 820	5 773	5 276	1 748	1 903	3 889,5	7 365,6	11 255,1	54
LaSalle / Lachine	4 645	2 542	1 513	2 011	697	528	1 916,8	1 976,4	3 893,2	39
Pointe Saint-Charles	4 478	2 043	2 047	1 665	514	560	1 556,6	2 048,4	3 605,0	41
Verdun	3 563	1 704	1 257	1 584	496	431	1 262,6	1 395,9	2 658,5	18
Total Sud-Ouest	12 686	6 289	4 817	5 260	1 707	1 519	4 736,0	5 420,7	10 156,7	98
Direction régionale	2		1	32		1		411,6	411,6	37
TOTAL - MONTRÉAL	74 806	33 672	29 581	31 470	9 973	10 012	25 581,2	35 406,3	60 987,5	744

Les résultats locaux des principaux indicateurs nous révèlent que le regroupement du Centre, par rapport aux autres regroupements, affiche des niveaux inférieurs dans tous les indicateurs relatifs aux individus (« Nouveaux participants », « Retours en emploi » et « Prestations non versées »). Cette situation s'explique par le fait qu'un des deux CLE du regroupement, soit le CLE Saint-Alexandre, est celui où l'on trouve le moins de clients potentiels relativement au total des prestataires actifs de la Sécurité du revenu sans contraintes à l'emploi et des prestataires actifs de l'assurance-emploi du territoire montréalais. Le CLE Saint-Alexandre est le plus petit CLE - individus et dessert 2,9 % de l'ensemble des personnes comparativement à 11,5 % pour le CLE Saint-Michel qui est le plus grand CLE - individus¹⁷.

Pour l'ensemble de la clientèle, le regroupement de l'Ouest est le plus performant au niveau des nouveaux participants, des retours en emploi et des prestations totales non versées. Pour la clientèle de l'assurance-emploi, c'est le regroupement de l'Est qui performe pour les trois indicateurs. Concernant la clientèle de l'assistance-emploi, le regroupement Sud-Est fait figure de proue relativement aux indicateurs « Nouveaux participants » et « Prestations non versées », mais se fait damer le pion par très peu par le regroupement Centre Nord concernant l'indicateur « Retour en emploi » (1 903 vs 1 985).

C'est dans le regroupement de l'Ouest que l'on a aidé le plus d'entreprises (211) et dans le regroupement du Sud-Est que l'on en a aidé le moins (54).

17. Les données sont celles d'octobre 2003.

7. Perspectives 2004-2005

Malgré la baisse significative observée ces dernières années, le taux de chômage à Montréal et au Québec reste élevé. Le nombre de prestataires de l'assistance-emploi est également haut. En même temps que l'on constate ce niveau de chômage et de sous-emploi, les entreprises éprouvent des difficultés de recrutement. Ces besoins de main-d'œuvre, déjà importants, sont appelés à augmenter dans les années à venir en raison à la fois de la croissance de l'économie et du nombre important de départs à la retraite auxquels les entreprises auront à faire face. Tout cela, associé au fait que la population du Québec croît lentement et que l'on s'attend même à ce que la population d'âge actif diminue à compter de 2011, nous laisse craindre que des pénuries de main-d'œuvre ne viennent compromettre la croissance de l'économie et de l'emploi ainsi que l'amélioration du niveau de vie des Québécois. En tant que service public d'emploi, Emploi-Québec est appelé à jouer un rôle stratégique pour l'atteinte des objectifs du gouvernement. C'est le cas notamment dans l'application du plan gouvernemental pour l'emploi ainsi que du plan en matière de lutte contre la pauvreté. Des échanges avec le gouvernement fédéral auront lieu en ce qui concerne les ressources requises pour faire face à ces défis stratégiques. Emploi-Québec sera également directement impliqué dans les travaux de modernisation de l'État. Tout en reconduisant les orientations 2003-2004 dans son plan d'action pour 2004-2005, il portera une attention particulière aux objectifs suivants¹⁸ :

Mise en commun de services d'accueil, d'évaluation et de référence avec la Sécurité du revenu. Des projets pilotes seront réalisés afin que l'on définisse des pistes pour mettre à contribution tous les CLE, tout en respectant les particularités territoriales. Tout nouveau client devrait être accueilli par un service de première ligne où il pourra recevoir de l'information et bénéficier d'une évaluation sommaire de ses besoins. Il sera ensuite dirigé vers le service approprié. De nouvelles approches devraient permettre également la mise en commun des services administratifs à l'échelle régionale. Divers projets viseront à expérimenter d'autres possibilités d'intégration de services. Ces démarches s'inscrivent dans l'optique du guichet unique aux individus.

Partenariat pour les services aux entreprises. Les échanges se poursuivront avec le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche en vue d'assurer une aide plus intégrée aux PME et un meilleur soutien à l'entrepreneuriat.

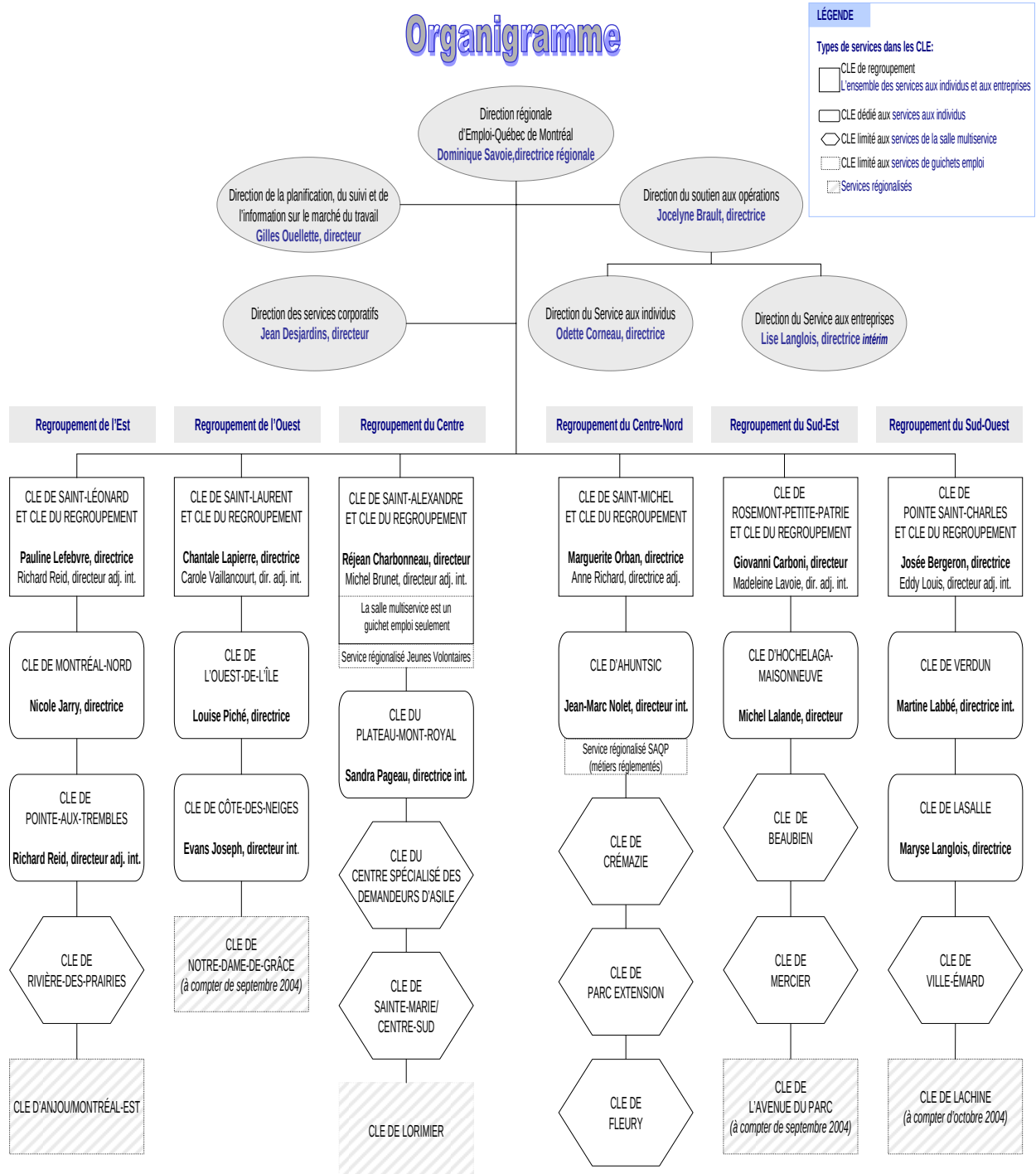
Consultation sur l'éducation, la formation et l'emploi. Emploi-Québec réinvestira les conclusions des forums sur l'éducation, la formation et l'emploi qui auront lieu à l'automne, notamment en ce qui a trait à la stratégie de qualification de la main-d'œuvre et de la révision des instruments d'intervention. Des voies seront également considérées en matière de conciliation travail-famille afin d'assurer la plus large participation au marché du travail de ceux qui le souhaitent.

Entente pour favoriser l'intégration au marché du travail des immigrants et des personnes appartenant aux minorités visibles. Les mécanismes de collaboration entre le ministère de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et de la Famille et le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration seront renforcés. Parmi les objectifs visés, on trouve le recrutement et la sélection des candidats à l'immigration et l'arrimage avec les besoins du marché du travail, l'accompagnement des nouveaux arrivants dans leur démarche d'intégration au marché du travail ainsi que le soutien des employeurs pour l'accueil de ces personnes.

18. Voir le Plan d'action annuel 2004-2005 pour plus de détails.

Annexe A

Organigramme de la Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal et de ses CLE



Annexe B

Composition du CRPMT de Montréal au 12 janvier 2004

Membres représentant la main-d'œuvre

M. Gaétan Châteauneuf
Vice-président
Conseil central de Montréal (CSN)

M^{me} Francine Richer (vice-présidente du CRPMT)

Responsable de la formation
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

M. Jean-Luc Théorêt
Conseiller syndical
Fédération de la santé et des services sociaux (CSN)

M. Alain Croteau
Vice-président
Syndicat des métallos (FTQ), section locale 8990

M. Alain Rouleau
Agent d'affaires
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

M. Michel Thibault
Secrétaire général
Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

Membres représentant les entreprises

M^{me} Brigitte Carrière
Chef des ressources humaines
ICN Canada Ltée

M. Pierre Duguay
Président
Com-Inter Communications

M. Richard Genest
Directeur de la formation
Groupe Jean Coutu

M. Denis Deschamps (président du CRPMT)

Président
Drakkar et Associés inc.

M. Gilles Gendron
Coordonnateur de la formation et de l'information
Produits Shell Canada Ltée

Membres représentant le milieu communautaire et membres institutionnels

Milieu communautaire

M^{me} Marie-Andrée Beaudoin (vice-présidente du CRPMT)

Directrice générale
CDEC Ahuntsic-Cartierville

Milieu institutionnel

M. Alain Gosselin
Directeur du Service de l'enseignement de la gestion des ressources humaines
HEC de Montréal

M. Keith W. Henderson
Directeur général
John Abbott College

M^{me} Manon Labelle
Conseillère à l'éducation des adultes
Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal

M^{me} Diane Lamarche-Venne
Vice-présidente
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Membres gouvernementaux

M. Pierre-Paul Clermont
Directeur régional région métropolitaine
Ministère des Relations avec les citoyens et de
l'Immigration

M^{me} Denise Lachance
Directrice du développement local et régional
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du
Loisir

M. André Labrie
Directeur régional
Ministère du Développement économique et régional et de la
Recherche

M. Gilles Lamirande
Directeur régional
Ministère de l'Éducation

Membres d'office

M^{me} Dominique Savoie
Directrice régionale
Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal

M^{me} Myriam Chambron
Secrétaire du Conseil régional

« En vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail, le Québec est responsable des mesures actives d'emploi dont bénéficient les participants de l'assurance-emploi ainsi que de certains fonctionnaires du service national de placement auxquels ils peuvent avoir recours (les usagers de l'assurance-emploi). Ces mesures et ces fonctionnaires sont financées par le Compte d'assurance-emploi dont le Canada est responsable. »